**DECLARATION DE LA DELEGATION DE L’UNION DES COMORES A LA 31ème SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME A L’OCCASION DU DIALOGUE INTER ACTIF AVEC LE DU ROYAUME D’ARABIE SAOUDITE, DANS LE CADRE DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

La Mission Permanente de l’Union des Comores souhaite la bienvenue à la délégation de l’Arabie Saoudite et se félicite des efforts significatifs consentis par les Hautes Autorités du Royaume dans la voie d’une harmonisation toujours plus poussée entre sa législation et ses engagements internationaux en matière de droits de l’Homme.

Dans cette optique la Mission de l’Union des Comores formule deux recommandations :

1. Faire plus d’efforts pour promouvoir la liberté d’opinion et d’expression.
2. Continuer à faciliter aux résidents non musulmans la libre expression de leur foi et de leurs pratiques religieuses dans le respect de la spécificité religieuse et culturelle du Royaume.

Genève, le 5 novembre 2018